

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2026-009

Le 16 février deux mil vingt six

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 février 2026

PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, M. KALFON, Mme JONCHY, M. WADBLEY, Mme LACHIZE, M. CHEVALIER ; Mme AUCAGNE, Mme DECK, Mme GRONDIN COUPANEC, M. GARÇON, Mme KHERRA

ABSENTS AVEC POUVOIR : M. TROUVE (au profit de M. CHEVALIER), M. PINÇON (au profit de Mme PARIOT), M. MARTIN (au profit de M. GIRIN); M. SILVY (au profit de M. BOUVANT); M. AGATHOCLEOUS (au profit de Mme GRONDIN COUPANEC)

ABSENTS SANS POUVOIR : Mme VACHE (excusée) ; Mme DUC

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOMAIN

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Pouvoirs : 5

Objet : Reprise anticipée et affectation des résultats de l'exercice 2025 au BP 2026

Le budget primitif est voté avec reprise anticipée des résultats si le compte financier unique n'a pas encore été adopté au moment du vote du budget primitif.

Il convient de décider de la reprise et de l'affectation des résultats selon la proposition suivante :

Cette reprise doit obligatoirement s'effectuer en une seule fois et en totalité.

Résultat de clôture 2025

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2025 :	4 963 978,28 €
Dépenses de fonctionnement 2025 :	4 052 431,16 €
Résultat de l'exercice 2025 :	911 547,12 €
Résultat de l'exercice antérieur (2024) :	1 078 126,47 €
<u>Résultat à affecter :</u>	<u>1 989 673,59 €</u>

Investissement

Recettes d'investissement 2025 :	2 600 359,86 €
Dépenses d'investissement 2025 :	2 206 357,74 €
Résultat de l'exercice 2025 :	394 002,12 €
Résultat de l'exercice antérieur (2024) :	808 690,76 €
<u>Solde d'exécution :</u>	<u>1 202 692,88 €</u>

Solde des restes à réaliser 2025 en dépenses d'investissement :	115 596,94 €
Solde des restes à réaliser 2025 en recettes d'investissement :	269 157,70 €

Vu la tenue de la commission finances du 29 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (25 POUR), décide de reprendre les résultats de l'exercice 2025 en fonctionnement et en investissement au budget primitif 2026 et d'affecter l'excédent de fonctionnement 2025 de 1 989 673,59 € de la manière suivante :

- En recette d'investissement : au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour la somme de 450 000,00 €

- En recette de fonctionnement : au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) pour la somme de 1 539 673,59 €.

Pour extrait conforme
Michel THIEN, Maire


